



Patrimoine et Développement

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble
Association Loi 1901



Lettre d'Information n° 27

Mars 2006

Le mot du Président

Deux mois de l'année 2006 se sont déjà écoulés. Nous avons pu nous retrouver deux fois lors de nos conférences patrimoniales de janvier et février. Je remercie ceux d'entre vous qui ont pu y assister ainsi que nos conférenciers qui nous donnent leur temps et nous font partager des moments enrichissants et conviviaux. Notre prochaine conférence aura lieu le samedi 18 mars et non pas le 11 mars annoncé par erreur (voir la page « animation culturelle »). Nous nous retrouverons également à l'occasion de notre assemblée générale et je vous invite à venir nombreux partager ce moment fort où nous pouvons échanger nos idées et conforter les liens patrimoniaux qui nous unissent. Si hélas vous ne pouviez pas vous déplacer, je vous demande de nous adresser un pouvoir afin que vous soyez tous représentés au moment des décisions qui seront soumises à votre approbation.

Cette année notre assemblée générale se tiendra aux Archives Départementales et elle sera précédée d'une animation. Comme nous l'avons décidé en assemblée générale, notre exercice porte sur l'année calendaire. Je remercie toutes celles et tous ceux qui se sont déjà mis à jour de leur cotisation 2006 ainsi que celles et ceux qui vont le faire dans les jours à venir. Nous étions pratiquement trois cents en 2005 et nous avons enregistré vingt nouveaux venus en ce début d'année à qui je souhaite la bienvenue au sein de notre association. A toutes et à tous un grand merci pour votre fidélité qui nous encourage à redoubler nos efforts afin de mieux nous faire entendre et reconnaître auprès des décideurs dans les actions patrimoniales que nous menons. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et de vos désirs.

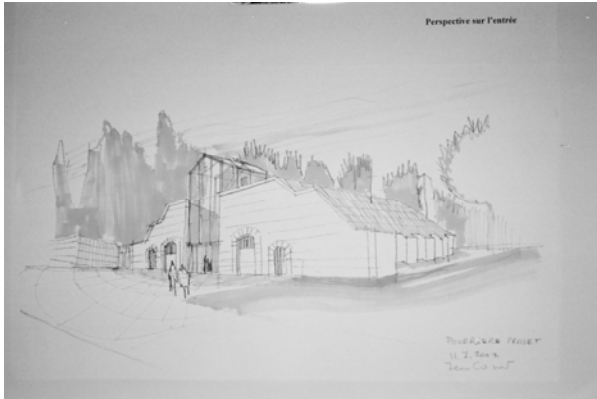
Le 10 décembre dernier, Maurice Wantelet nous a guidés à travers les salles du Musée de peinture de Grenoble dans une visite qu'il nous a commentée de l'exposition « **Trois Maîtres du paysage dauphinois du 19^e siècle** ». Nous étions plus de soixante à suivre avec passion ses commentaires. Cette exposition, consacrée à Jean Achard, Laurent Guétal et à Charles Bertier, connu sans conteste un immense succès. L'Académie Delphinale a d'ailleurs tenu à marquer cet événement en remettant son Prix 2005 au Musée de Grenoble pour cette exposition. Nous reviendrons dans notre prochaine lettre sur ces trois grands Maîtres de la peinture dauphinoise du 19^e siècle. Le patrimoine est un tout, il y a le bâti mais n'oublions pas la littérature, la sculpture et la peinture. Une nouvelle exposition, « Itinéraire d'un paysagiste », accueille et rend hommage actuellement au peintre Alexandre Debelle, jusqu'au 15 mai 2006 au Musée de l'ancien Evêché et, parallèlement, « Le Panthéon des saints », jusqu'au 9 mai 2006 au Musée Hébert à la Tronche. Ces expositions démontrent la vitalité, la richesse et la diversité de notre peinture dauphinoise. De nos jours, nombre d'entre nous s'adonnent à cet art. Ils peignent en solitaire ou se regroupent autour d'ateliers ou dans des associations. Pour avoir rencontré plusieurs de ces artistes qui contribuent à l'enrichissement de notre patrimoine et à la continuité du développement des arts, je connais leurs difficultés et, en particulier, celle de trouver des locaux « ateliers » et des lieux d'exposition.

Au moment où notre économie nationale subit les attaques et la pression de la mondialisation, il est une richesse que l'on ne peut pas nous enlever c'est notre « patrimoine », nos « patrimoines » qui font que notre pays demeure la première nation touristique du monde. Sachons mettre nos atouts en valeur, tirer partie de cette richesse léguée par nos anciens et la faire respecter.

Souhaitons que nos dirigeants comprennent qu'il faut préserver, sauvegarder et réhabiliter ces patrimoines et faciliter le travail des associations qui oeuvrent en ce sens.

A. Robert

La Poudrière



L'activité de notre association l'ARRP, chargée de faire revivre la Poudrière Vauban, a été en partie mise en sommeil à la suite des problèmes de santé de Jean COGNET qui, pendant la plus grande partie de l'année 2005 ont été très importants. Notre équipe retrouve actuellement une volonté de poursuivre l'action entreprise.

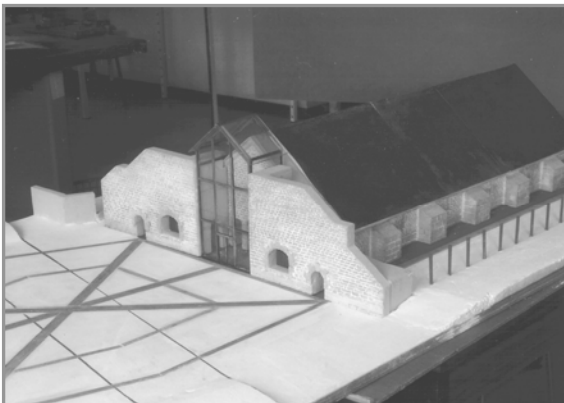
Nous avons eu au mois de juillet 2005 la visite de Madame BARDISA, Conservatrice des Monuments Historiques de la Direction

Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), accompagnée de plusieurs architectes de son service.

Elle a pu prendre conscience sur place des problèmes posés par le stockage des vestiges archéologiques qui encombrant le bâtiment, mais dont le déménagement demande de la part des services de l'Etat des sommes très importantes qui ne peuvent être dégagées sur le budget des services de la DRAC.

Par ailleurs, la visite s'est poursuivie au local 10 rue Chenoise où nous leur avons présenté les plans des aménagements envisagés ainsi que la maquette réalisée par l'AVIPAR qui illustre parfaitement notre volonté de réhabilitation de la Poudrière.

Lors de cet entretien, Madame BARDISA a évoqué les problèmes liés aux directives légales de 2003 sur l'attribution aux collectivités locales des monuments historiques classés ou à l'inventaire supplémentaire. Le bâtiment de la Poudrière est toujours propriété de l'Etat et tant qu'une des collectivités locales, Ville de Grenoble ou Département de l'Isère, en accord avec



notre association, ne prendra en charge sa maintenance il ne pourra être défini la vocation future de ce bâtiment qui restera dans son état actuel. (La structure et l'épaisseur de ses murs et de sa voûte le mettent à l'abri de toute destruction !!).

Nous avons évoqué toutes les possibilités d'utilisation d'une telle salle : Musée, Salle de concerts, Salle de théâtre...

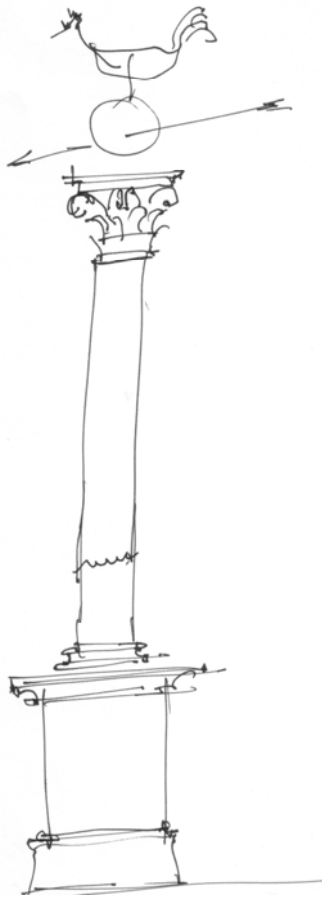
Donner une nouvelle vie à ce très beau bâtiment patrimonial reste notre objectif ; pendant toute

l'année 2006 nous nous efforcerons de le poursuivre et nous maintiendrons tous les contacts que, nous avons eus jusqu'à ce jour avec toutes les administrations concernées.

Jean Cognet

Président de l'ARRP et

Vice-président de Patrimoine et Développement



Colonne place de Metz

Vous êtes un certain nombre à nous avoir signalé l'incident malencontreux du à une fausse manœuvre d'un véhicule du GEG ou du service de la voirie qui installait les éclairages de fin d'année place de Metz et à la suite duquel la partie supérieure de la colonne sise sur cette place a été renversée et s'est vue brisée. Heureusement, il n'y a eu aucun blessé.

Cette colonne a toute une histoire et fait partie du patrimoine de notre cité, permettez moi de vous en narrer l'histoire.

Le 7 janvier 1825, M.Gueymard, ingénieur en chef du département de l'Isère, adressait au maire de Grenoble, M. le marquis de Pina, un rapport sur les nouvelles Fontaines à créer dans notre cité. Six fontaines principales décoratives furent retenues : Château d'eau Lavalette (place Grenette), Fontaine de la place St Louis, Fontaine de la place aux Herbes, Fontaine de la place Ste Claire, embellissement du jet d'eau du jardin de Ville et Fontaine de la place Notre Dame. C'est à cette dernière que nous allons nous intéresser.

Le 26 février 1826, les eaux captées des sources du Rondeau jaillirent place Grenette au Château-d'Eau. Une conduite de 4,25m partait de celui-ci pour alimenter la fontaine de la place Notre-Dame.

La fontaine monumentale de cette place consistait alors, en une colonne ronde en pierre dure de Sassenage, couronnée d'un chapiteau en plomb, d'ordre corinthien, surmonté d'une boule de métal et d'une flèche sur laquelle perchait un coq gaulois chantant.

Un bassin circulaire entourait ce trophée et recueillait les eaux lancées par quatre cygnes en plomb. Ces palmipèdes eurent à souffrir des vandales et des voleurs et furent souvent mutilés.

En 1862, le conseil municipal (maire M.Gaillard) trouvant le montant des réparations trop élevé, le monument fut simplifié: suppression de la boule et de la flèche (le coq avait été volé depuis longtemps), réparation de la colonne, réparation de deux cygnes (à l'est et à l'ouest) au moyen de la suppression des deux autres. Des traverses en fer plat sont établies, pour permettre l'entrepôt des récipients destinés à puiser l'eau. Les réparations furent immédiatement exécutées et les deux cygnes distribuèrent leurs eaux jusqu'en 1895.

La reproduction de la fontaine sur la place Notre Dame que nous vous proposons ci-dessous date de cette époque.

Le 3 Septembre 1889, le conseil municipal décidait le transfert de cette fontaine sur la toute nouvelle place de Metz créée en 1883 et primitivement dénommée place Alsace-Lorraine.

Le transfert ne fut réalisé qu'en 1895. Le 11 Mars 1895, la municipalité avait choisi la place Notre Dame pour ériger le monument du Centenaire.

Dès l'installation de la fontaine place de Metz la population avoisinante exprima son désir pour que sur le chapiteau de la colonne, fût placée une statue symbolisant, soit l'Alsace-Lorraine, soit la ville de Metz, soit un génie ou tout autre allégorie, rappelant un souvenir patriotique ou même un éclairage. Rien ne fût jamais réalisé sur le sommet de la colonne.

En 1955, une carte postale nous montre que le bassin a disparu, il ne reste que la colonne et la bordure pavée.

Nous comptons sur vous, chers adhérents, pour nous trouver la date exacte de la démolition de la fontaine (des vues montrent que l'ensemble existait toujours en 1938).

Nous avons écrit à Monsieur le Maire de Grenoble pour lui suggérer que, dans le cadre de la réfection et de la réhabilitation des places de la ville, la fontaine monumentale, soit rétablie sur la place de Metz.

Pour réaliser cet écrit, je me suis servi en particulier d'un article paru dans le journal « Le » du 24 juillet 1898 n° 2019 signé de Monsieur Albertin, Archiviste municipal.

Alain Robert



place de Notre-Dame 1825



place de Metz 1895



place de Metz 1955

Vie de l'association

Notre délicate et nécessaire besogne annuelle d'appel de cotisations se poursuit et beaucoup d'entre vous avez déjà répondu, nous vous en remercions très chaleureusement. Pour ceux qui ne se sont pas encore acquittés de cette cotisation 2006 ce n'est pas trop tard !!! Nous avons besoin de toutes vos participations morale et financière pour nous soutenir dans nos actions de défense et de mise en valeur du patrimoine.

Appel à nos adhérents !!!

Nous recherchons actuellement des documents concernant l'exposition de la Houille Blanche de 1925 et sur tout ce qui concerne la Houille Blanche afin d'organiser une exposition. Si certains d'entre vous ou de vos amis détenaient des documents intéressants, pourriez-vous nous les prêter afin que nous les utilisions ou les consultions pour enrichir cette exposition. Si possible, téléphoner au 06 63 64 31 05.

Echo de nos adhérents

Pour toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à **Vauban** :

Yves Barde, adhérent et membre de notre conseil d'administration, vient de publier un ouvrage intitulé « **Vauban, ingénieur et homme de guerre** », livre de 240 pages dont 2 cahiers de 16 pages en couleurs. Contacter Yves Barde par courriel : yves.barde@yahoo.fr

Vie des associations

Amis du Fort du Mûrier

La subvention allouée par la Municipalité de Gières va permettre de terminer la peinture des deux affûts de DCA et de réaliser au moins une maquette en bois du canon à poser sur cet affût. Les travaux seront réalisés dès que la température le permettra, la fin est prévue pour les journées du Patrimoine.

ARRP

Les adhérents de l'ARRP trouveront, joint à cette lettre, l'appel de cotisation pour l'année 2006.

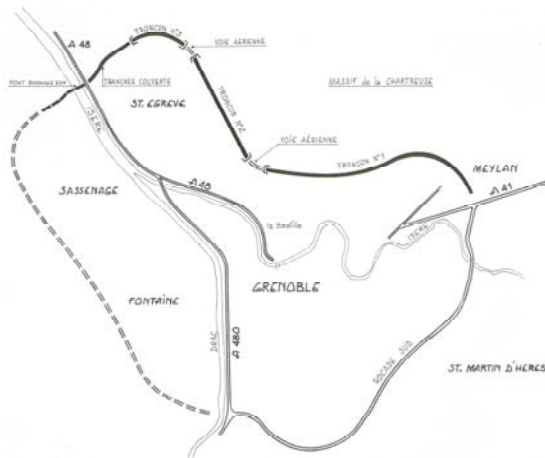
Nous les remercions par avance de bien vouloir continuer à nous aider à faire avancer ce projet de réhabilitation de la Poudrière (voir en deuxième page de cette lettre le rapport relatif à la situation de nos démarches et de nos contacts).

Nos ouvrages disponibles

Grenoble Ville de Garnison : 12€+3€si envoi

Rocade Nord par tunnels sous la Chartreuse : 15€+2€si envoi
Projet étudié par notre association – 29 pages, photos et plans couleurs -

ROCADE NORD PAR UN COMPLEXE DE TUNNELS SOUS LA CHARTREUSE



Nous vous avons fait part dans nos lettres d'information précédentes que Patrimoine et Développement avait constitué une équipe chargée de faire des propositions pour améliorer les conditions de circulation sur les principaux accès à l'agglomération qui sont quotidiennement encombrés par des bouchons à toutes les entrées de la ville, tout en respectant le « Patrimoine Protégé » de la ville ou de son agglomération.

Alors que la Ville de Grenoble et la METRO se préoccupent justement d'améliorer les transports urbains, par tramways, bus et trains, les voiries autoroutières périphériques de la ville n'existent que partiellement. Notre agglomération continue à se développer suivant trois zones correspondant aux trois branches de l'Y des vallées de l'Isère et du Drac.

Il n'existe, au sud et à l'ouest, qu'un périphérique partiel encombré forcément par les flots de véhicules de livraison et les voitures des habitants des branches des vallées qui se mêlent au trafic industriel, commercial et touristique allant du nord au sud de l'Europe et se dirigeant aussi vers les stations de montagne.

Toutes les agglomérations urbaines européennes s'efforcent et se préoccupent de réguler la circulation au centre de leurs villes où le rôle des transports en commun doit être prépondérant.

A Grenoble cela est rendu très difficile du fait de la barrière constituée par le Massif de la Chartreuse qui crée un obstacle considérable à la création d'une Rocade Nord complète autour de l'agglomération, ce qui nécessite qu'elle soit percée par un complexe de tunnels. Depuis 1964 des études établies par les services de l'Etat et par la Ville de Grenoble ont proposé de créer un tunnel situé sous la Bastille avec différentes propositions de tracés ; mais depuis 1964 l'agglomération s'est considérablement développée dans les branches Nord Est et Nord Ouest de la vallée du Grésivaudan. Tous les projets d'une voirie sous la Bastille se heurtent à des difficultés considérables liées à la présence d'une nappe phréatique dans un sous-sol alluvionnaire.

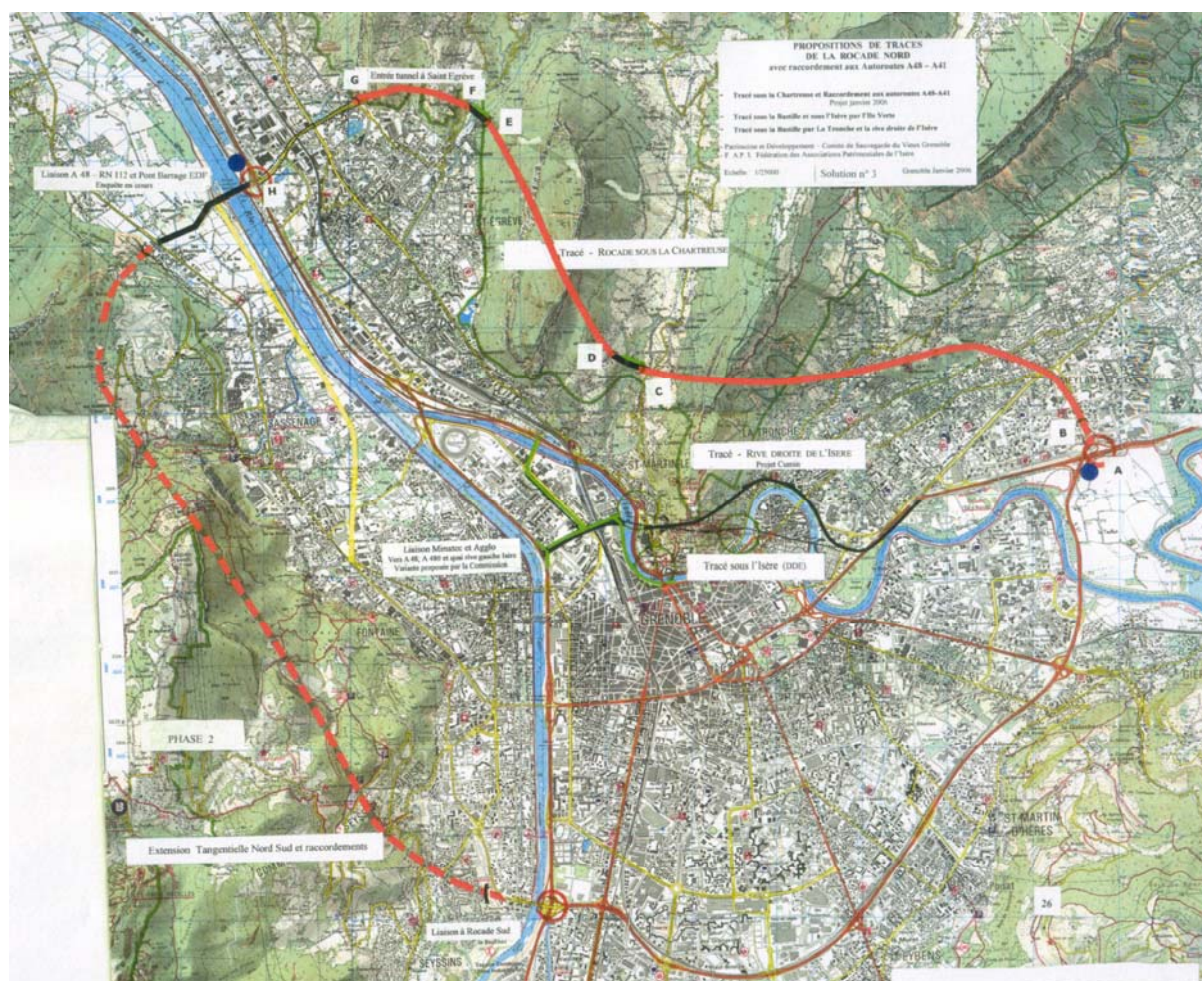
Les services de l'Etat ont établi un dossier d'avant projet avec un passage sous l'Ile Verte à -30 mètres de profondeur. Nous avons eu connaissance du coût prévisionnel d'un tel ouvrage estimé à environ 600 millions d'euros pour la réalisation d'un double tunnel de si faible section que les camions ne pourront l'utiliser.

Un Ingénieur Général des Ponts et Chaussées a réactualisé récemment une ancienne étude sur un tracé différent longeant l'Isère et traversant La Bastille vers l'hôpital de Grenoble et il semble que ce projet soit d'un coût très inférieur au projet de base.

Néanmoins ces projets passent dans les deux cas au cœur des zones agglomérées et du Centre Scientifique de la Presqu'île (comprenant le CENG, MINATEC ...). Les habitants de ce secteur de la ville, ainsi que les scientifiques des centres de recherche émettent de très fortes objections sur ces deux tracés qui ne viendront qu'aggraver les difficultés actuelles de la circulation dans ces secteurs très encombrés à certaines heures par le flux des chercheurs et des travailleurs.

Il nous semble nécessaire aujourd'hui, de remettre à jour les propositions que nous avons faites en 2004 et 2005 pour **créer une véritable rocade située sous la Chartreuse** qui permettrait à tous les véhicules d'assurer la liaison des deux branches de la vallée. Cela constituerait entre Meylan et Saint Egrève un élément de liaison fort entre les autoroutes donnant accès à notre ville depuis Lyon, Valence et depuis Genève et Chambéry.

Cette solution comporterait trois tunnels d'un large gabarit avec des sorties et des passages en voirie aérienne dans les vallées entre le Néron et le Rachais et au-dessus de la Vence. Cette proposition évitant le centre de la ville assurera une fluidité des véhicules permettant à Grenoble d'être liée à tous les échanges régionaux, nationaux et européens, ainsi elle ne sera plus au fond d'un cul-de-sac montagneux.



Points forts du tracé proposé

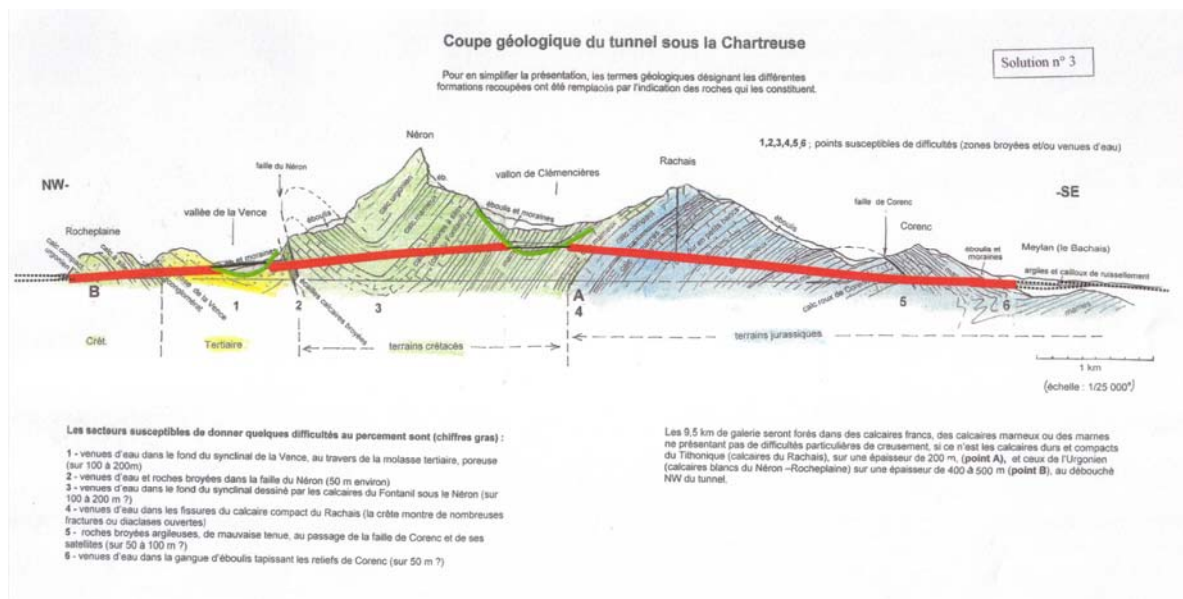
Il est à noter que le complexe de tunnels, situé en bordure de la plus grande partie de l'agglomération, permettra d'assurer une réalisation beaucoup plus aisée que toutes les solutions précédemment étudiées et qui ne font **qu'aggraver les problèmes environnementaux** :

- Passage dans des zones très habitées (quartier de l'Île Verte, quartier Saint Laurent, quartier Jean Macé.
- Passage dans l'emprise du CENG et à proximité immédiate de l'opération MINATEC.
- Réalisation dans des zones imbibées d'eau ou de mares alluvionnaires.

La libération des terrains « gelés » depuis de longues années par l'emprise du projet actuel, permettra une urbanisation plus rationnelle que le long d'une rocade autoroutière :

- . c'est le cas à La Tronche entre l'autoroute et l'Isère
- . c'est le cas en bordure du Cimetière des Adieux
- . c'est le cas sur les communes de Grenoble et de Saint Martin le Vinoux dans le quartier de l'Esplanade
- . c'est le cas dans le quartier Jean Macé

Nous signalons que la réalisation du complexe de tunnels sous la Chartreuse est possible du fait de la qualité des roches trouvées. C'est la raison pour laquelle nous insérons une coupe géologique correspondant à la localisation du tracé sous la Chartreuse que nous préconisons.



Les travaux routiers prévus seront considérablement allégés :

- . ainsi l'échangeur de la Carronnerie pourra rester longtemps sous la forme du giratoire actuel
- . le pont sur l'Isère entre la Bastille et Jean Macé sera inutile
- . les échangeurs avec l'autoroute A43 vers la Bastille seront inutiles
- . les Ciments Vicat qui exploitent toujours le site de la Bastille, pour y extraire de

la pierre calcaire utilisée pour la fabrication du ciment prompt, continue à exploiter ces carrières, ainsi pendant les travaux du percement des tunnels Meylan - Saint Egrève la pierre retirée par les tunneliers sur 8 kilomètres pourrait être réutilisée par ces mêmes Ciments Vicat.

Nous rappelons ici l'objectif recherché :

- . **Créer une véritable Rocade de l'agglomération** utilisable par tous les types de véhicules automobiles.
- . **Ne pas polluer la ville** par une route en plein centre et au cœur des quartiers économiquement les plus performants de Grenoble.
- . **Rabattre la circulation vers la Rocade** en évitant les flux de véhicules qui chaque matin obstruent les entrées de la ville.
- . **Protéger le Patrimoine architectural** en ménageant les périmètres des quelques monuments historiques classés situés à l'entrée nord de la ville et tous les bâtiments du quartier Saint Laurent.
- . **Protéger les dernières fortifications de la ville du 19^e siècle, côté nord.**
- . **Éviter les désordres de structure** de tous les bâtiments du quartier de l'Île Verte où les pompages et autres rabattements de nappe entraîneront certainement des centaines de désordres dans la ville.

A l'heure où un certain nombre de grenoblois envisagent de faire une proposition de candidature pour les Jeux Olympiques d'Hiver de 2014, il serait opportun de rappeler combien d'ouvrages de grandes envergures avaient permis de débloquer le Grenoble de 1968 et de même, l'exemple qui nous avait été alors donné à cette grande époque, qui permit alors tous les développements ultérieurs de notre agglomération.

Depuis plusieurs mois, nous sommes en relation avec de nombreux élus de l'Isère et de l'agglomération, nous participons aux réunions d'information organisées par la Ville et la Métro sur le futur Plan de Déplacement Urbain (PDU). Nous avons également régulièrement de nombreux contacts avec les associations de quartier, les représentants du monde économique : Chambre de Commerce et MEDEF et des entreprises spécialisées en de tels ouvrages et susceptibles de participer à des financements si une solution de tunnel à péage était envisageable.

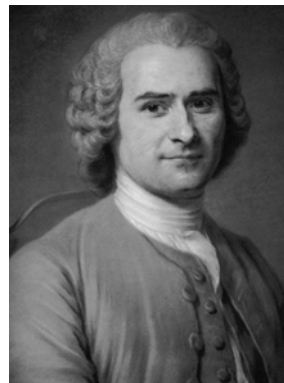
Nous diffusons dès maintenant à toutes les collectivités, organismes et administrations concernées par le développement de l'agglomération notre variante de tracé permettant de répondre aux objectifs que nous vous rappelons ci-dessus et qui pourrait être considéré comme un élément structurant des futurs Plans de Développement Urbain et des SCOT (Schéma de Coordination de l'Organisation territoriale).

Nous avons tous en mémoire que tous les travaux souterrains réalisés à Grenoble :
- parking de Philippeville, parking Lafayette, parking de la Préfecture (arrêté pendant les travaux durant deux ans), ont occasionné des sinistres au niveau des fondations ;
- tous les quartiers anciens sont réalisés sur pieux de bois qui, lorsqu'ils se retrouvent privés un certain temps d'humidité, pourrissent inévitablement ;
- quant à certains immeubles modernes (ceux-ci sont fondés parfois, c'est le cas des trois tours de l'Île Verte, sur des radiers étanches), que la suppression d'eau risque de déstabiliser systématiquement (nous rappelons qu'en 1964 pendant la réalisation des tours de l'Île Verte d'importants désordres ont arrêté pendant un an la réalisation des fondations de l'une des tours).

Jean Cognet

ROUSSEAU en Dauphiné

Conférence de Christiane Mure-Ravaud présentée le 12 mars 2005



J.J. Rousseau par
Quentin de La Tour



Les Charmettes

S'il existe un lieu qui évoque le souvenir du célèbre philosophe du XVIII^e siècle, c'est moins Grenoble que les Charmettes, en Savoie, où il trouve refuge chez Madame de Warens.

Pourtant Jean-Jacques Rousseau a séjourné à plusieurs reprises dans la cité alpine, comme en témoigne la rue du centre ville qui porte aujourd'hui son nom près de la place Sainte-Claire. Au numéro 2, il a même occupé un petit logement sombre, plus que modeste. Non seulement il a sillonné le Dauphiné de Moirans à Valence, sans oublier la Grande-Chartreuse, mais il a aussi vécu dix-huit mois à Bourgoin et dans ses environs, à Maubec.

Les séjours de jeunesse.

Le premier passage de Rousseau à Grenoble, date de 1737. Agé de 25 ans il quitte les Charmettes le 11 septembre pour consulter à Montpellier, car il croit sa vie en danger. Dans « Les Confessions », livre six, il dit souffrir d'un « *polype au cœur* ». Une lettre du 13 septembre adressée à Mme de Warens, indique que les Grenoblois l'accueillent à bras ouverts.

« On ne peut être plus satisfait d'une ville que je ne le suis de celle-ci. »

Le 12 septembre au soir, il va voir la représentation d'« Alzire », tragédie de Voltaire.

Poursuivant son voyage à travers le Dauphiné en direction de Montpellier, il ne tarde pas à rencontrer à Moirans « le médecin qu'il [lui] fallait » en la personne de Madame de Larnage. En chaise de poste, il rejoint le cortège de cinq ou six voitures attelées qui se rend à Romans. Mme de Larnage, qui n'est plus très jeune, s'intéresse particulièrement au malade et se lance dans une entreprise de séduction à laquelle le jeune homme ne résiste guère.

Longtemps après, le mémorialiste des « Confessions » évoque avec émotion les heureux moments de sa courte liaison et la cure merveilleuse opérée par cette charmante femme :

« Voilà Madame de Larnage qui m'entreprend, et adieu le pauvre Jean-Jacques, ou plutôt adieu la fièvre, les vapeurs, le polype ; tout part auprès d'elle, hors certaines palpitations qui me restent et dont elle ne voulait pas me guérir. »

A Valence, elle passe à l'action puis elle installe Jean-Jacques dans sa voiture pour finir le voyage. Mais l'aventure tourne court et celui-ci ne va pas au dernier rendez-vous.

Parallèlement, à la même époque, Rousseau visite la Grande-Chartreuse et semble très impressionné par la haute spiritualité qui émane du lieu. Les 50 alexandrins qu'il rédige alors à la hâte entre 1737 et 1740, constituent une étonnante épître à la louange des religieux :

« Tranquilles sur le sort de votre Eternité, vous voyez commencer votre félicité. »



2 rue Jean-Jacques Rousseau

Le Dauphiné doit sûrement exercer une grande influence sur Rousseau car longtemps après ses différents séjours de jeunesse, c'est là qu'il situe en 1756 « Les Amours de Claire et de Marcellin », un conte inachevé considéré comme l'ébauche de « La nouvelle Héloïse ».

Le séjour grenoblois de 1768.

Le séjour grenoblois le plus marquant de l'écrivain se situe en 1768. Celui-ci ne reste qu'un mois dans la capitale du Dauphiné, du 11 juillet au 12 août, mais il en gardera un souvenir amer. Il a 56 ans et son état dépressif s'aggrave. Il mène une vie errante : malade, chassé de tous ses asiles successifs par les haines religieuses et la condamnation de ses œuvres, il est effectivement persécuté, notamment par Voltaire.

A partir de 1767, il s'installe chez le prince de Conti et se cache sous le pseudonyme de Jean-Joseph Renou. Puis il passe quelques semaines très agréables à Lyon, mais il ne peut y rester sans risquer des poursuites. En effet, l'ancienne capitale gallo-romaine dépend du Parlement de Paris qui décrète Rousseau de prise de corps le 9 juin 1762.

En revanche, Grenoble tolérera la présence de l'illustre personnage venu herboriser au Rabot, à la Bastille, autour d'Eybens, près de la Tour-sans-Venin, dans les bois de Vouillants où un sentier pédestre s'appelle encore aujourd'hui « le désert de Jean-Jacques Rousseau ».

L'écrivain projette pendant l'été 1768 un voyage en Grande-Chartreuse où poussent des plantes servant à fabriquer la célèbre liqueur. L'accompagnent trois savants lyonnais. Le 7 juillet, ensemble, ils quittent la ville ; le 8 ils arrivent à Voreppe et entreprennent leur ascension. Mais l'état de santé du philosophe l'empêche de poursuivre son excursion.

« Je commence à craindre de ne pouvoir soutenir les fatigues de la tournée des Alpes. »
(Correspondance.)

Le 11 juillet, il redescend seul à pied à Grenoble ; ce jour-là, il pleut à verse. Il préfère s'arrêter à l'auberge Saint-Michel et refuse l'hospitalité de Gaspard Bovier. Puis il s'installe dans un appartement exigu et insalubre au 2 rue des Vieux Jésuites. C'est l'actuelle rue Jean-Jacques Rousseau. Vexé, Bovier décrira plus tard dans son « Journal » le sinistre logis :

« Ce chenil placé au premier étage, fort petit, fort laid, était composé d'une espèce d'antichambre délabrée, propre seulement à servir de bûcher et d'une chambre longue mais étroite, obscure et malodorante dans une rue assez fréquentée mais triste ».



2 rue Jean-Jacques Rousseau

Au début, l'accueil des Grenoblois flatte l'amour-propre de Rousseau. Il rencontre plusieurs membres de la bonne société locale et les dames admirent l'auteur de « La Nouvelle Héloïse ». Lors d'une excursion sur la route d'Eybens, une foule enthousiaste parmi laquelle se trouve le Docteur Gagnon, grand-père maternel du futur Stendhal, l'attend pour le saluer.

Maître Bovier exhibe sa bibliothèque où figure « L'Emile ». Le visiteur découvre avec plaisir que pour suivre ses préceptes d'éducation, les parents Bovier accoutument leur nourrisson, allaité par sa propre mère, à prendre des bains froids.

Le soir du 14 juillet sous les fenêtres de son logis, retentissent les accords de son opéra, « Le Devin du village ». C'est le docteur Gagnon qui a organisé une sérénade à l'intention du philosophe compositeur.

Mais très vite vont s'accumuler les petites contrariétés. La curiosité des habitants et les prévenances de son guide commencent à l'agacer. En outre, le voyageur se sent surveillé.

Fin juillet, il prend un parent de Bovier pour un juge accusateur et s'enfuit. Une société d'honnêtes gens habitués à festoyer ensemble l'accueille à sa table mais soudain surgit le doyen de cette joyeuse bande, déjà ivre, qui se répand en grossièretés. Jean-Jacques se sentant visé s'enfuit. Il voit dans cette péripétie une agression voltérienne.

Pour herboriser à son aise, il cherche à louer une maison de campagne aux Angonnes, à Herbeys, à Biviers. Un habitant de Mens lui en propose une dans le Trièves, prétendant qu'il serait tranquille dans une commune calviniste ; ce qui indispose le philosophe :

« Non, je ne retournerai jamais au milieu de ces barbares ».

Il songe à s'installer à Beaugard, belle demeure de Monsieur Faure, un ancien imprimeur. C'est là que se produit le fameux épisode des baies vénéneuses, raconté plus tard dans la septième « Rêverie d'un promeneur solitaire ».

« Durant mon séjour à Grenoble, je faisais souvent de petites herborisations hors de la ville avec le sieur Bovier, avocat de ce pays-là ; non pas qu'il aimât ni sût la botanique, mais parce que s'étant fait mon garde de la manche, il se faisait autant que possible une loi de ne pas me quitter d'un pas. »

Au cours de cette promenade, Rousseau apercevant dans un bosquet les fruits tentants de l'hippophagé ne peut s'empêcher d'en déguster sans que son mentor ait fait le moindre geste pour l'avertir de leur nocivité. L'irascible personnage lui prête des intentions criminelles ; il ne se prive pas de ridiculiser son hôte et par là même tous les habitants de la région :

« Pourquoi donc ne m'avertissiez-vous pas ?- Ah, Monsieur, me répondit-il d'un ton respectueux, je n'osais pas prendre cette liberté. » Je me mis à rire de cette humilité dauphinoise, en discontinuant néanmoins ma petite collation. »

Heureusement, les fruits de l'argousier n'ont rien de toxique. Cette anecdote donne une image bien peu flatteuse des Grenoblois qui s'en offusquent. Quand Gaspard Bovier découvre ce texte, il entreprend d'écrire le « Journal du séjour à Grenoble de Jean-Jacques Rousseau sous le nom de Renou » afin de se justifier.

Un défi inopiné lancé début août par l'abbé Gattel, futur professeur d'Henri Beyle, accroît les tensions. L'ancien séminariste entend s'attaquer à tous principes philosophiques qu'il se propose de démonter dans un exercice public face à Rousseau. Assurément ces propos résonnent comme une déclaration de guerre.

La coupe est pleine quand Monsieur de Bérulle président du Parlement lui avoue au cours d'une réception qu'il n'a jamais lu une ligne de ses œuvres. La colère s'empare de l'irritable quinquagénaire qui décide de quitter sur le champ Grenoble le 12 août 1768 pour rejoindre Bourgoin sans faire la fête prévue pour remercier ses hôtes.

Rousseau devra y revenir les 14 et 15 septembre 1768 pour régler l'affaire Thévenin qui le brouille définitivement avec Maître Bovier.

Dernier séjour en Dauphiné : Bourgoin et Monquin (1768-1770)



Portrait de Thérèse Levasseur.

Thérèse Levasseur

Fuyant Grenoble et ses tracasseries, le philosophe choisit de s'installer le 13 août 1768 à Bourgoin, limitrophe du Dauphiné, où il compte passer l'hiver. Il descend à l'auberge A la Fontaine d'Or où il se marie le 30 août avec Thérèse Levasseur, en présence de deux témoins : le jeune maire Champagneux et le cousin de celui-ci Donin de Rosière. Rousseau continue à écrire, à correspondre avec de nombreuses connaissances, à herboriser dans les alentours. Il rencontre Monsieur de Saint-Germain, son dernier véritable ami. Mais l'hiver est rude et la santé des jeunes mariés s'en ressent. Aussi est-ce avec plaisir qu'il saisit l'offre de Madame de Meffray-Césarges de venir habiter à Maubec, dans la ferme de Monquin.

Là, après avoir hésité entre la musique et la littérature, il reprend la rédaction des « Confessions ». Bien qu'il traverse une grave crise conjugale, il mène pratiquement à son terme la dernière partie de cette œuvre qui consiste à se justifier pour repousser les accusations de ses ennemis. Subitement il abandonne le pseudonyme de Renou et décide de rentrer à Paris via Lyon afin de lutter pour sa réhabilitation.



Ferme de Monquin

Animation Culturelle

Samedi 18 mars 2006 : Salle des Archives Départementales de l'Isère rue Auguste Prudhomme à 14h30. Conférence donnée par Alain ROBERT, ouverte à tous les publics et gratuite :

« **150 ans d'urbanisme à Grenoble et les Quarante ans du Comité de Sauvegarde du vieux Grenoble** », support par vidéo scope. Le conférencier nous présentera les différentes phases de l'urbanisation de notre agglomération depuis le milieu du 19^e siècle avec un rappel des époques précédentes.

Jeudi 30 mars 2006 : **Assemblée Générale à 15 h** aux Archives Départementales, voir feuillet à part.

Samedi 22 avril à 14 h 30

Visite du **couvent des Minimes** à St Martin d'Hères et du **Bon Pasteur** (gratuite). Monsieur VIEUGUET, conservateur de la ville de St Martin d'Hères conduira la visite.

Rendez vous sur place aux Minimes à 14 h 30 rue docteur Lamaze (donne sur l'avenue Jules Valles). Possibilité de voiturage, rendez vous à 14 h devant la vasque Olympique Parc Paul Mistral : prévenir auparavant au 06 63 64 31 05.

Samedi 20 mai à 14 h 30

Visite du site de **la Bastille**, rendez vous à la gare inférieure du téléphérique à 14 h 30. Monsieur LAMBERT directeur du téléphérique nous accueillera et nous fournira les explications sur les aménagements en cours de réalisation et à venir, possibilité de redescendre par les fortifications. Nous aurons également la participation d'un spécialiste des ouvrages militaires.

Samedi 24 Juin à 11 h 30

Pique-nique patrimonial avec visite du château de **Bon Repos** à la Haute Jarrie. Nous serons accueillis par le président de l'association du château, Marc ROBERT, et Monsieur COING-BOYAT historien du château qui conduira la visite et nous en contera son passé. En cas de mauvais temps nous débatterons nos vivres dans les anciennes cuisines du château. A chacun d'amener son repas et sa bonne humeur !

Pour nous permettre l'organisation, merci de bien vouloir signaler votre participation en téléphonant au 06 63 64 31 05 avant le 1^{er} juin. Le rendez vous est fixé au château à 11 h 30, voiturage possible (prévenir), départ dans ce cas de la vasque Olympique parc Paul Mistral à 11 h précise. Au retour explications et commentaires sur **le plateau de Champagnier**, arrêts aux lieux qui présentent de l'intérêt.

Nous vous souhaitons nombreux pour ces visites et conférences patrimoniales et amicales, vos proches et vos amis sont cordialement invités, à bientôt le plaisir de nous retrouver.

Le bureau.

Cette lettre a été réalisée avec la participation de : J.Cl. Bay, M.F. Cipièrre, J. Cagnet, M. Courteau, G. Jouffrey, F. Mercier, A. Robert